



École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

PROTOCOLE SANTÉ ET SÉCURITÉ COVID-19
Année scolaire 2020-2021 - Rose-des-vents
Mise à jour le 26 février 2021

Table des matières	1
Informations générales sur le coronavirus	2
1. Signes et symptômes	
2. Mode de transmission	
3. Recommandations d'isolement	
Points clés relatifs à la prévention de la COVID-19 et du retour en classe	3
1. Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants	
2. Les enfants présentent un risque faible de transmission	
3. Transmission de COVID-19 dans les écoles : environnement sécuritaire et contrôlé	
4. Les écoles propres	
5. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes	
6. Regroupements de masse	
7. Traçage des cas	
Mesures sécuritaires de travail pour le personnel	6
1. Vérification des symptômes	
2. Entrée et sortie du site	
3. Distanciation physique et groupes d'apprentissage	
4. Utilisation des salles de toilette	
5. Maladie/Symptômes	
6. Gérer un élève développant des symptômes	
7. Règles d'accès aux bâtiments	
8. Routine de nettoyage pour membres du personnel/ Nettoyage accru	
9. Produits nettoyants	
10. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et collations	
11. Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel	
12. Utilisation d'équipement de protection individuel (EPI)	
Mesures spécifiques aux élèves	13
1. Formulaire de vérification de symptômes	
2. Respect du système d'arrivée et de départ des élèves	
3. Les élèves devraient laver leurs mains	
4. Distanciation physique pour les élèves	
5. Gestion de la nourriture, du matériel et des fournitures scolaires	
6. Les activités/sorties scolaires, pédagogiques et parascolaires	
7. Nettoyage des appareils électroniques	
8. Les groupes d'apprentissage	
9. La zone d'accueil de parents	
10. Pour plus d'informations	18



École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE CORONAVIRUS

En raison de la situation actuelle de pandémie, de nombreuses mesures ont été prises par les divers paliers gouvernementaux afin de limiter la propagation de la COVID-19 et d'assurer la santé et sécurité de tou.te.s.

Les informations contenues dans le présent document proviennent de WorkSafe BC, du ministère de l'Éducation et du BC Center for Disease Control ainsi que du Conseil scolaire francophone de la C.-B..

BCCDC

<http://covid-19.bccdc.ca/>

WorkSafe BC

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates>

Ministry of Education

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-return-to-school>

1. Signes et symptômes de la COVID-19

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre, frissons
- Toux ou aggravement d'une toux chronique
- Difficultés respiratoires
- Perte de l'odorat ou du goût
- Diarrhée
- Nausées et vomissements

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale). Dans de rares cas, la maladie peut mener à un décès. Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées.



COLLABORER | INNOVER | ENGAGER





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

2. Mode de transmission

Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Les informations suivantes concernent les coronavirus humains. Il est probable qu'elles s'appliquent à la COVID-19.
<https://www.youtube.com/watch?v=O-KviLbtBq8>

Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :

- Contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue ;
- Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.

3. Recommandations d'isolement

Les gens avec ou sans symptômes qui sont dans l'une ou l'autre des catégories suivantes, doivent se mettre en isolement et surveiller leurs symptômes pendant 14 jours:

- ont voyagé à l'extérieur du Canada et sont maintenant de retour chez eux;
- sont en contact avec une personne qui a été diagnostiquée.

Les gens qui ont été diagnostiqués avec COVID-19 doivent s'isoler pendant 10 jours.

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation>

POINTS CLÉS RELATIFS À LA PRÉVENTION DE LA COVID-19 ET DU RETOUR EN CLASSE

1. Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants

La transition de l'enseignement en salle de classe vers l'enseignement en ligne a permis de mettre en relief l'importance des milieux scolaires autant pour les parents qui ont besoin du système scolaire pour travailler et appuyer les apprentissages de leurs enfants que pour les élèves afin de poursuivre leurs apprentissages académiques et leur développement socio-émotionnel. L'impact de ce transfert vers un mode d'enseignement à distance et hybride a, selon les experts, contribué à accentuer les écarts et ce particulièrement pour les personnes les plus vulnérables.

2. Les enfants présentent un risque faible de transmission

Les autorités de la santé publique nous indiquent que les enfants âgés de 0 à 19 ans ont un taux d'infection très faible. En C.-B., moins de 1% des enfants ayant été testés pour la COVID-19 auraient testé positif. La plupart des enfants ne sont pas considérés à haut risque d'infection à la COVID-19 et lorsqu'infectés, ne présentent, en général, que de faibles symptômes et une maladie légère (p. ex. :





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

fièvre faible, toux sèche, problèmes gastro-intestinaux). Il n'existe pas d'évidence concluante sur le fait que les enfants asymptomatiques posent un risque pour les autres enfants et pour les adultes. Les évidences indiquent plutôt que la transmission de cas impliquant des enfants est principalement limitée aux adultes vivant dans la même maison. Ainsi, les autorités considèrent que les enfants ne sont pas un vecteur efficace de transmission dans les écoles et établissements de garde. *Il est à noter que les enfants présentant un système immunitaire affaibli pourront recevoir l'enseignement en salle de classe. Les parents de ces élèves sont invités à consulter leur professionnel de la santé afin de déterminer le niveau de risque que l'état de santé de leur enfant présente.*

3. Transmission de COVID-19 dans les écoles : environnement sécuritaire et contrôlé

Les écoles sont des milieux considérés comme étant des environnements sécuritaires par les autorités de la santé publique principalement pour deux raisons. D'abord, parce que la majorité des écoles sont composées de jeunes en santé, vus comme des vecteurs de transmission inefficaces, et ensuite parce que la population scolaire est constante et stable dans le temps et qu'il y est possible d'établir des groupes permanents à contacts limités facilement identifiables, contrairement à d'autres lieux publics.

4. Les écoles propres

Les écoles doivent faire l'objet d'un nettoyage accru, ce qui se définit par une augmentation quotidienne de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon) et une augmentation de la fréquence de la désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins deux fois par jour à l'aide de produits commerciaux disponibles. D'autres mesures sont implantées au quotidien telles que limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables (ex. articles en tissus) et vider les poubelles au quotidien. Pour une description détaillée complète, voir la section « nettoyage ».

5. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes

Afin d'assurer la présence de personnel et d'élèves en santé à l'école, le personnel ainsi que les élèves devront faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes. Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à l'aide d'un formulaire d'engagement à faire une **vérification journalière des symptômes liés au coronavirus** (formulaire envoyé par courriel) :





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

- Fièvre, frissons
- Toux ou aggravement d'une toux chronique
- Difficultés respiratoires
- Perte de l'odorat ou du goût
- Diarrhée, nausées et vomissement

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école. **Le personnel et les élèves qui présentent ces symptômes et pour qui ces symptômes ne sont pas reliés à une condition connue, doivent rester à la maison.**

***Si un élève commence à présenter des symptômes pendant la journée scolaire, le protocole d'isolement d'élève malade doit être suivi. Si un membre du personnel développe des symptômes pendant la journée scolaire, il doit en aviser son superviseur et quitter les lieux immédiatement.*

6. Regroupements de masse

À ce jour, la recommandation des autorités de santé publique limitant les regroupements ne s'applique pas aux écoles, mais plutôt aux regroupements ponctuels de personnes pour lesquels il est difficile d'implanter les mesures sécuritaires nécessaires à la prévention de la propagation du virus.

Dans les milieux scolaires, les autorités de santé publique proposent plutôt l'utilisation de groupes d'apprentissage. Cette mesure est considérée comme une mesure efficace permettant à la fois d'offrir le soutien nécessaire aux apprentissages et au bien-être des élèves et de maintenir un niveau de contacts proches limité et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté. Les grandes assemblées ne devraient pas être tenues en personne.

Les élèves et le personnel seront regroupés en premier lieu par groupe classe et aussi par groupe d'apprentissage avec un maximum de 60 personnes. SVP voir l'annexe (page 15) pour la composition des groupes d'apprentissage à RDV.



École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

7. Traçage des cas

Le traçage des cas sera pris en charge par les autorités de la santé publique. Pour faciliter ce traçage, nous avons coordonné les horaires des classes de façon à savoir où se retrouve chaque intervenant ainsi que chaque élève tout au long de la journée incluant le transport scolaire ainsi que nos élèves au service de garde. Certains d'entre vous pourraient être exposés lors de sorties en public. Il est donc important d'informer votre direction d'école (ou superviseur au bureau central) si vous pensez avoir été exposé. Le lien du BCCDC suivant vous permettra de voir les expositions publiques potentielles par région : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

****Toute communication avec la communauté au sujet de cas potentiels devra faire l'objet d'une approbation par les autorités de la santé publique. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez consulter votre direction d'école.**

MESURES SÉCURITAIRES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL

Tout le personnel est tenu de compléter une formation quant aux mesures sécuritaires de travail à respecter avant de réintégrer l'école avec les élèves. Tout le personnel doit lire et comprendre les documentations transmises par l'employeur incluant les mises à jour.

Résumé des précautions générales standardisées

- Respecter les règles de distanciation physique **entre adultes** et entre groupes d'apprentissage ;
- Respecter les consignes pour les personnes entrant dans l'école (ex. exempt de symptômes, système de contrôle du flux) ;
- Respecter les consignes pour les personnes sur place (ex. éviter les regroupements, groupes d'apprentissage, récréation, circulation, lavage des mains, utilisation contrôlée de la vaisselle, micro-ondes, du réfrigérateur, de la coutellerie commune, etc.) ;
- Respecter les consignes de gestion sécuritaire du site (ex. nombre maximum d'occupants pour les aires communes comme le salon du personnel, les salles de bain, le bureau du photocopieur) ;
- Assister à la formation des mesures de santé et sécurité, lire et comprendre le matériel éducatif procuré et réussir le quiz pour tester vos connaissances à la fin de la formation ;
- Respecter les règles de lavage des mains, d'hygiène respiratoire (le port du masque est attendu) et recommandation de ne pas se toucher votre visage ;
- Tous les intervenants ainsi que les élèves acceptent volontier de porter un masque lors de leur déplacement à l'intérieur de l'école.
- Respecter **l'engagement de rester à la maison lorsque malade** et de **vérifier ses symptômes au quotidien** ;
- Respecter les mesures de gestion du développement des symptômes lorsque présent en milieu scolaire pour le personnel et les élèves ;



École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

- Assurer une aération suffisante dans tous les lieux occupés (i.e. favoriser une aération naturelle et des échanges d'air maximal, cheminée statique); <https://www.worksafebc.com/en/resources/about-us/covid-19/general-ventilation-and-air-circulation-covid-19-faq?lang=en>

Dans le cas d'une panne du système de ventilation, toutes les fenêtres et les portes devront être ouvertes.

- Limiter les déplacements dans l'école en favorisant la venue des spécialistes dans la salle de classe plutôt que de déplacer les élèves de classe en classe (les spécialistes qui ne font pas partie des groupes d'apprentissage devront respecter la distanciation physique et porter un masque);
- Assurer le respect des protocoles de matériel extérieur apporté par les élèves (sac à dos, manteau, etc.);
- Favoriser le plus possible les activités extérieures.

Note du ministère de l'Éducation: « There is no evidence that the COVID-19 virus is transmitted via textbooks, paper or other paper-based products. As such, there is no need to limit the distribution of books or paper based educational resources to students because of COVID-19. »

Note de worksafe BC: « There is no need to limit the distribution or sharing of books or paper based educational resources to students. Laminated paper-based products should be cleaned and disinfected daily if they are touched by multiple people. »

1. Vérification des symptômes :

- Tous les membres du personnel doivent quotidiennement signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes avant l'arrivée à l'école.
- Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.

2. Entrée et sortie du site pour le personnel de l'école et les élèves :

- Ne pas entrer dans l'école si vous présentez des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires (voir liste plus complète dans le document du BCDCD)
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les groupes d'apprentissage et entre les adultes lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice.
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes entrant établi par votre direction et permettant de respecter les règles de distanciation sociale (suivre les flèches...)
- **Laver vos mains dès que vous entrez** dans l'école (salle de premiers soins) et nettoyer vos appareils électroniques qui viennent de la maison dès votre arrivée.
- Placer vos effets personnels (sac à dos, appareils électroniques, etc.) dans un sac à votre place pour la journée ou dans votre casier.



COLLABORER | INNOVER | ENGAGER





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

3. Distanciation physique intra et extra groupes d'apprentissage:

**Le personnel de l'école doit porter un masque en tout temps.*

- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.) ;
- Respecter les règles de distanciation physique de 1 mètre entre tous les adultes et les élèves qui sont hors de votre groupe d'apprentissage ;
- Lorsqu'un premier soin doit être prodigué à l'élève, le personnel devra porter un masque. (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf>)
- Si vous devez parler à quelqu'un hors de votre groupe d'apprentissage, respectez la distance de 1 mètre entre les personnes et portez un masque ou utilisez un moyen de communication virtuel;
- Si vous devez rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, s'assurez-vous que l'endroit choisi permette de respecter la distance de 1 mètre entre les personnes;
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou par téléphone ;
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. – **Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison ;**
- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites sont proscrites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction;
- Le plan de notre école minimise le nombre d'adultes interagissant avec les groupes d'apprentissage dont ils ne font pas partie et lorsque nécessaire, il priorise les intervenants qui permettent d'appuyer les apprentissages et le bien-être des élèves ;
- Lors des interactions entre différents groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée.
- Si la distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent, d'offrir les services de manière virtuelle.

4. Utilisation des salles de bains :

- Lorsque vous utilisez la salle de bain, assurez-vous de respecter la règle de distanciation et de respecter le plan d'utilisation mis en place par votre direction, le cas échéant.
- La porte reste ouverte lorsque non utilisé.
- Lavez vos mains avant de fermer/toucher la porte
- Lavez vos mains après être allé aux toilettes et avant de quitter la salle de bain.
- Suivre les recommandations de lavage des mains.
- Répartition des salles de toilette sera faite en respectant les groupes d'apprentissage.



École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

5. Maladie/Symptômes :

- Si vous êtes malade, restez à la maison.
- Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail, avisez votre direction d'école et quittez les lieux immédiatement.
- Vérifiez vos symptômes sur le site web d'auto-évaluation : <https://bc.thrive.health/covid19>
- Contactez le 811 afin de valider votre retour ou non dans l'école et prendre le matricule de l'infirmière qui vous parle.

Il se pourrait que vous ayez été exposé à COVID dans un lieu public. Pour vérifier les alertes, veuillez visiter le site du BCCDC en cliquant sur le lien suivant : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

*****Si vous pensez avoir été exposé ou si les informations sur ce site confirment votre exposition potentielle, contactez le 8-1-1 afin d'obtenir la marche à suivre proposée par les autorités de la santé publique et informez votre direction d'école ou votre superviseur.**

6. Gérer un élève développant des symptômes :

Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures d'école doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement.

Si un élève commence à présenter des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19, il est recommandé de :

- Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (salle 07), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher.
- Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf> <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>)
- Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque

Salle d'isolement à l'école Rose-des-vents:

*Ne pas entrer dans la salle d'isolement si l'affiche interdit est présente, en cas de doute merci de vous informer au secrétariat.

- Notre salle d'isolement est le petit local (salle 101), anciennement le local de Mme Pascale
- Vous devez porter un masque et des gants. Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

comment mettre le masque, ou vous munir d’ÉPI afin de l’aider à mettre son masque.

- Entrer avec l’élève tout en respectant la distance physique de 2m, avec le port de masque et gants.
- L’adulte reste à 2 mètres ou dans le corridor si nécessaire, en vue directe de l’élève pour assurer la supervision de l’élève et le/la rassurer de votre présence)
- Demandez à la secrétaire de contacter les parents/tuteurs de l’enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement.
- Rappeler à l’élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire (2m) dans la mesure du possible.
- La conciergerie fera le nettoyage et désinfection de toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d’autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

****Si un cas de COVID-19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion de l’école et avisera le CSF des mesures à mettre en place.*

7. Règles d’accès aux bâtiments:

- Tout le personnel entrant dans les écoles doit avoir reçu la formation en matière de mesures sécuritaires.
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou par téléphone.
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts :
Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison.
- L’accès au bâtiment parents, aux personnes du public, les sous-traitants et les non-membres du personnel du CSF est interdit à moins d’entente spéciale avec la direction. Si leur entrée est nécessaire, l’accès doit être autorisé par la direction de l’école et ils devront connaître et se soumettre aux mesures sanitaires en vigueur : le port du masque est obligatoire. Merci de consulter l’affiche d’accueil des règles sanitaires de notre école.
- **Personnel du bureau central visitant les écoles ou qui passe d’un site à un autre :**
Le personnel se déplaçant d’une école à l’autre devra respecter les procédures spécifiques à chaque site visité. Ils doivent en tout temps porter le masque. Lors d’interactions avec les élèves et membres du personnel, ils devront maintenir la distanciation physique de 2 mètres. Si cette distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu’une réorganisation de la salle, l’utilisation d’une barrière physique de Plexiglass transparent. Si le personnel doit voyager en groupe, il faut considérer l’utilisation de véhicules séparés. Les véhicules plus grands pourront potentiellement être utilisés s’ils peuvent assurer le maintien de la distanciation physique entre les passagers. Le port du masque est obligatoire en tout temps.

8. Routine de nettoyage pour les membres du personnel/ Nettoyage accru

Nous avons en place un processus amélioré de désinfection électromagnétique quotidiens des surfaces



COLLABORER | INNOVER | ENGAGER





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

fréquemment touchées. De plus, les surveillants font nettoyer les tables après le repas.

Le personnel doit :

- Laver ses mains :
 - Dès l'arrivée à l'école
 - Après être allé aux toilettes
 - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.)
 - Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas
 - Avant et après avoir offert les premiers soins
 - Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang)
 - Après avoir nettoyé de surfaces souillées
 - Avant de mettre et après avoir enlevé des gants
 - Avant de mettre et après avoir enlevé un masque
 - Après avoir manipulé des poubelles
 - Lorsque vous quittez l'école
- Éviter de toucher votre visage
- Si rencontre entre collègues, maximum 5 employé(e)s, dans une même salle, désinfecter toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisés, après votre rencontre ;
- Toutes les rencontres du personnel doivent être en virtuel ;
- Si partage d'une station de travail/salle de classe avec un(e) collègue, désinfecter les surfaces de travail après utilisation ;
- Si besoin d'utiliser le photocopieur, se laver les mains avant et après l'avoir utilisé ;
- Désinfecter toutes les fournitures de bureau partagées avant et après avoir terminé leur utilisation (incluant les agrafeuses, perceuses, trancheuses, boutons de la photocopieuse, etc.) ;
- Ne pas partager de breuvage ou de nourriture ;
- Prendre vos pauses dans votre salle de classe ou en respectant le maximum d'occupation du salon de personnel.

Salon du personnel : Maximum de 10 personnes en tout temps, sauf si les intervenants appartiennent au même groupe d'apprentissage. En ce qui concerne l'utilisation des électroménagers, assurez-vous de vous laver les mains et de désinfecter les surfaces avant et après l'utilisation.

Dans **la salle de travail/photocopieur** : Pas plus de 1 personne à la fois pour éviter les croisements et le rapprochement. Assurez-vous de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.



COLLABORER | INNOVER | ENGAGER





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

9. Produits nettoyants

- Le service de nettoyage assurera le remplissage des distributeurs de gel alcoolisé nettoyant, des distributeurs de savon et de serviettes en papier.
- Tout le personnel se verra donné du matériel de nettoyage afin d'assurer le nettoyage et la désinfection de leur station de travail et des outils communs.
- Les concierges désinfecteront toutes les surfaces utilisées par les élèves et les enseignants en avant midi à l'aide d'une machine de désinfection électrostatique.

Tous les produits désinfectants, produits de nettoyage, hydrogel nettoyant alcoolisé doivent être rangés de manière appropriée et en respectant les règles en matière de produits dangereux. Les fiches signalétiques sont disponibles à tout le personnel sur l'intranet dans la section ressources humaines, produits dangereux MSDSfetch (SIMDUT) : <https://intranet.csf.bc.ca/ressources-humaines/ressources-humaines-securite-au-travail/produits-dangereux/produits-dangereux/> et tous les produits doivent être correctement identifiés. http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

Quoi faire en cas d'exposition accidentelle a un produit nettoyant ou désinfectant?

Si vous ou quelqu'un dans votre entourage est exposé à un désinfectant, appliquez les mesures de premiers soins suivantes et appelez votre centre antipoison locale 1.800-567-891.

- Si inhalation : Se rendre dans un endroit bien aéré et respirer de l'air frais
- Exposition des yeux : rincer les yeux à l'eau courante pour 5-10 minutes
- Exposition de la peau: rincer la peau à l'eau courante pour 5 minutes
- Ingestion: Boire de une ½ à 1 tasse d'eau.

10. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et des collations

- Chacun devra apporter son propre dîner.
- **Ne pas partager de nourriture ou de breuvage.**
- Laver toujours vos mains avant de manipuler de la nourriture.
- Manger votre dîner dans votre salle de classe ou dans le salon du personnel en vous assurant de respecter le maximum d'occupation.

11. Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel

Communiquer tout incident d'isolement d'un élève à votre Direction qui le communiquera à son DGA et/ou à la coordonnatrice de la santé et sécurité du CSF /département de santé et sécurité.





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

12. Utilisation d'équipement de protection individuel (EPI) par le personnel

Le port du masque est obligatoire dans les corridors lors des transitions ou encore lors d'interactions proches avec un membre du personnel ou un élève hors groupes d'apprentissage. Les EPI devraient être utilisés en combinaison avec les autres mesures de protection.

MESURES SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES

1. Formulaires de vérification :

- Tous les parents des enfants doivent s'engager à signer qu'une seule fois le formulaire d'engagement de vérification des symptômes.
- Tous les parents doivent vérifier les symptômes, de leur enfant, de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.
- Tous les parents s'engagent à garder chez eux leurs enfants lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école. Par ailleurs, les parents sont tenus d'informer l'école du nom de la personne du 811, ayant autorisé leur retour avant de revenir à l'école.

2. Système d'arrivée et de départ :

Endroit pour déposer et ramasser les élèves qui ne prennent pas l'autobus :

- Les enfants doivent être déposés devant la porte principale et doivent se déplacer dans leur point d'entrée respectif en respectant les règles de distanciation.

Politique d'arrivée et départ des élèves :

- Arrivée et départ des enfants qui ne prennent pas le bus : Entrée 8h30 / sortie à 14h28
- Les parents sont fortement encouragés à rester dans leur voiture; les enfants qui le peuvent se déplaceront seul.e.s.
- Il est interdit aux parents/tuteurs d'entrer sur le terrain de l'école et/ou dans l'école (sauf permission exceptionnelle)
- Toute communication doit se faire par téléphone, courriel ou zoom.
- L'ordre établi pour entrer dans l'école est : les élèves prendront leurs rangs aux portes respectives et se rendront directement dans leurs classes afin de se laver les mains.
- Après les récréations, les élèves suivront les procédures précises mises en place par chaque enseignant(e).
- Chaque parent doit pratiquer la distanciation sociale lorsqu'il dépose et récupère son enfant. Des tirets jaunes, sur le trottoir, existent à cet effet.



École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

3. Les élèves devraient laver leurs mains :

- Avant d'entrer dans l'autobus ;
- Quand ils arrivent dans l'école ;
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;
- Avant de manger ou de boire ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;
- Quand leurs mains sont visiblement sales ;
- Quand ils quittent l'école.

Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousser dans le coude, jeter les mouchoirs à la poubelle, etc.) Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves

4. Distanciation physique pour les enfants et groupes d'apprentissage:

- Les élèves sont placés en groupe d'apprentissage avec un maximum de 60 personnes.
- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.)
- Respecter les règles de distanciation physique de 1 mètre entre les élèves qui sont hors de votre groupe d'apprentissage ;
- Aidez les élèves à apprendre à propos de la distanciation physique par l'entremise de jeux. Par exemple, pour les élèves plus jeunes, vous pouvez utiliser de la musique afin de demander aux élèves d'étendre leurs bras de chaque côté et tourner lentement sur eux-mêmes en ne touchant personne autour d'eux. Pour les plus vieux, vous pouvez utiliser des lectures leur expliquant ce que veut dire la distanciation physique et l'importance de l'autorégulation (ex. space camp).
- Favorisez les activités à l'extérieur en plus petits groupes d'élèves afin de faciliter le respect d'un certain degré de distanciation (ex. collations, activités artistiques, etc.).
- Rappelez la règle de garder les mains pour soi.
- Lors des interactions entre différents groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée.
- Le port du masque est recommandé lors des déplacements à l'intérieur de l'école.

5. Gestion de la nourriture, du matériel et des fournitures scolaires

- Il est interdit d'apporter des objets tels des jouets de la maison
- Il est interdit de partager la nourriture et les breuvages
- Rappelez fréquemment les règles de non-partage du matériel, de la nourriture et des breuvages
- Les objets de la classe partagés régulièrement seront nettoyés et désinfectés en fin de journée (ex. jouets)





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

- Favorisez les jeux qui sont facilement nettoyables
- Chaque élève aura une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves. De plus, chaque objet personnel devra être identifié au nom de l'enfant. (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.)
- À leur arrivée les élèves prendront tous les effets scolaires et nourriture dont ils ont besoin de leur sac pour les apporter en classe de façon à limiter les accès aux casiers ou aux corridors.

6. Activités/sorties scolaires, pédagogiques et parascolaires

Les activités/sorties scolaires, pédagogiques incluant les sports parascolaires ne pourront pas avoir lieu à ce stade.

7. Nettoyage des appareils électroniques

Chaque membre du personnel sera responsable de nettoyer, de manière journalière à son arrivée, ses appareils électroniques en suivant la procédure suivante :

1. Fermer tout appareil et débrancher toutes connexions avant de procéder au nettoyage des appareils électroniques
2. D'abord enlever la saleté visible, la poussière et le gras
3. Utiliser des serviettes désinfectantes alcoolisées à 70%
4. Essuyer doucement les surfaces. Il n'est pas nécessaire de frotter vigoureusement ou encore de récurer en appuyant fortement.
5. Bien sécher la surface
6. Éviter d'utiliser des produits contenant de l'eau de javel, du chlore ou autres produits abrasifs qui pourraient endommager les appareils.
7. Ne pas vaporiser ou submerger les appareils électroniques dans du liquide désinfectant ou tout autre liquide
8. Considérer utiliser un recouvrement de plastique pour faciliter le nettoyage
9. Les claviers, les souris, les contrôleurs électroniques doivent être nettoyés similairement à l'aide de serviettes humides alcoolisées ou à l'aide d'hydrogel et de serviettes en papier.



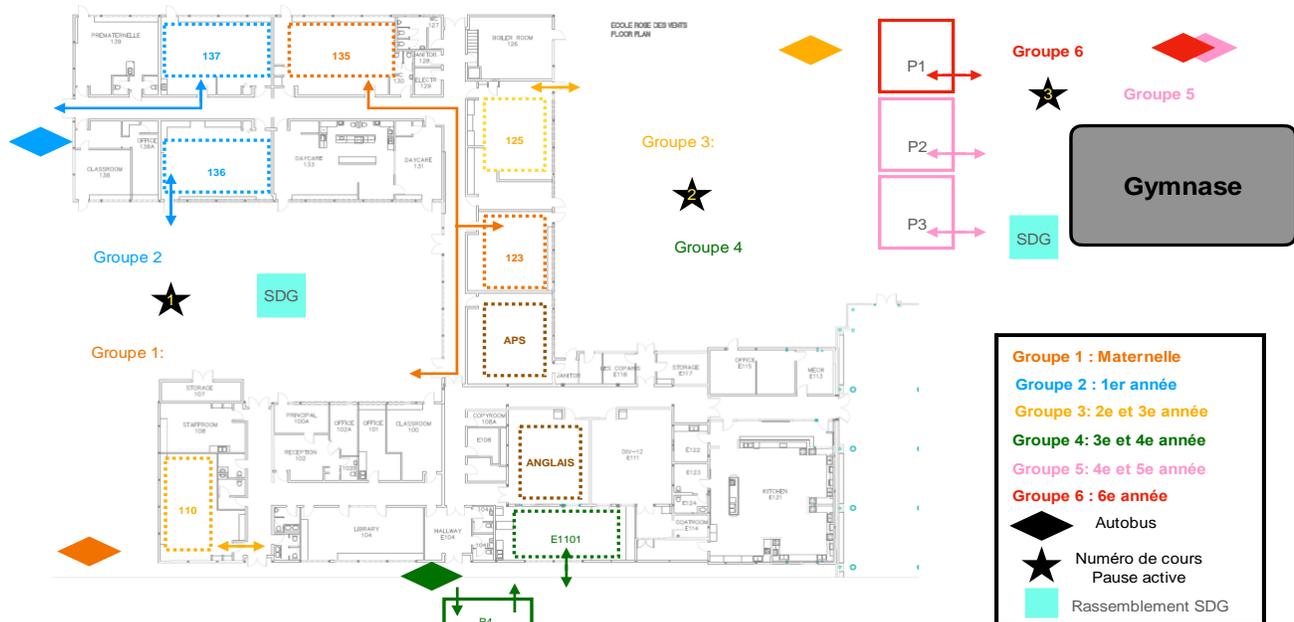
École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

8. Les groupes d'apprentissage (en date du 24 février 2021)

Équipe administrative : Isabelle Baril (Direction), Pierre Bibeau (Direction adjointe) Joanne Lanteigne (Secrétaire) et Christelle Sparapan-Bertron (commis de bureau)					
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Division 1 Division 2	Division 3 Division 4 –	Division 5 Division 6	Division 7 Division 8 –	Division 9 Division 10	Division 11
TOTAL : 42 personnes	TOTAL : 44 personnes	TOTAL : 45 personnes	TOTAL : 49 personnes	TOTAL : 56 personnes	TOTAL : 28 personnes

Plan des groupes d'apprentissage dans l'école



COLLABORER | INNOVER | ENGAGER





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

9. Zone d'accueil de parents

Afin de protéger la santé de tous, en ce temps de COVID, une zone d'accueil pour les parents, près du grand arbre entre Jules Verne et Rose-des-vents, a été créée. Cette zone d'accueil servira aux parents à les récupérer à 14h28.

De cette façon, le personnel de l'école et les élèves seront beaucoup plus en sécurité pour circuler sur les trottoirs près des autobus.



10. Pour plus d'informations

Téléphonez 1-888-COVID-19, textez 604-630-0300 ou consultez les liens suivants :

The BC Centre For Disease Control: <http://covid-19.bccdc.ca/>

Health Link BC: <https://www.healthlinkbc.ca/health-feature/coronavirus-disease-covid-19>

Health Canada:

<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>

The World Health Organization:



COLLABORER | INNOVER | ENGAGER





École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, C.-B. V1L 6L6

604 267 2022
ecole_rose_des_vents@csf.bc.ca
rosedesvents.csf.bc.ca

<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>
Site web permettant une auto-évaluation des risques de COVID-19 <https://bc.thrive.health/covid19>

Références :

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation>
<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/childcare-schools>
http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf
<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-guidance-k-12-schools.pdf>
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx>
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/900/Pages/DC-900-1076.aspx>



COLLABORER | INNOVER | ENGAGER

